

*Institutions financières*

D'aucuns prétendent que seuls les partisans de la redistribution sont en faveur d'un certain humanisme, des droits de la personne, de la liberté, de la libération, de la démocratie et du libre choix, et que ces valeurs sont aux antipodes de l'esprit d'entreprise et de la notion de profit. C'est apparemment ce qui se passe, en fait on condamne les partisans du système capitaliste et on refuse d'admettre qu'ils puissent être des humanistes. Il n'y a pas contradiction entre les droits de la personne, l'humanisme, l'aide, le développement, les démocraties libres et les systèmes fondés sur le marché libre et l'entreprise individuelle; ces notions dérivent de ces systèmes. Dans un système qui produit, c'est-à-dire dans une société où les droits de la personne sont le plus à l'honneur, les sociétés qui ont les plus grands humanistes sont celles qui donnent. Ces sociétés sont en faveur de l'aide, du développement et de la démocratie libre avec le libre choix, et ces notions dérivent de la production de richesses dans un marché libre, dans un système fondé sur l'entreprise individuelle.

Monsieur l'Orateur, ce qu'il faut faire pour les pays en voie de développement, c'est les aider à tirer parti de leur propre potentiel de richesse et à le cultiver afin de leur permettre de répondre à leurs propres besoins ainsi qu'à ceux des nations les plus pauvres du tiers monde. Nous pouvons continuer à confier des sommes de plus en plus importantes à des institutions financières pour qu'elles les redistribuent ensuite, mais si la redistribution et non la création de richesse devient le principal but de cet effort, l'objectif devient de plus en plus difficile à atteindre et les pauvres sont de plus en plus pauvres et de plus en plus nombreux.

Mes commettants souhaitent que j'appuie cette mesure—et j'ai l'intention de le faire—mais ce geste accroîtrait leur confiance si je pouvais leur donner l'assurance qu'à la suite de son adoption, le monde sera moins pauvre, le succès couronnera cette entreprise et la pauvreté internationale sera mise en échec. J'aimerais pouvoir croire que c'est ce qui se passera si j'appuie cette mesure mais il est inutile d'y songer tant que les institutions elles-mêmes ne révisent pas leur attitude et commencent à accorder la priorité à la création plutôt qu'à la redistribution de la richesse. La richesse et le pouvoir ne sont pas limités; ils sont aussi illimités que la capacité de l'individu de vivre, de cultiver et de développer son propre potentiel. Notre pays ne peut survivre et se développer si nous restons à l'écart des organismes internationaux qui essaient de stabiliser et de mettre de l'ordre dans l'économie mondiale. Le projet de loi ne nous offre pas d'autre alternative, car sans stabilité et sans ordre économique, et même si l'orientation du projet de loi n'est pas la bonne, il n'y aura pas d'avenir pour personne et le niveau de vie de chacun sera très bas.

Lorsque nous finançons ces institutions, monsieur l'Orateur, nous ne sommes pas motivés uniquement par des sentiments altruistes ou humanitaires. D'un côté, les nations les plus démunies du monde n'ont pas les moyens de consommer, d'acheter ou d'échanger; de l'autre, notre niveau de vie est lié directement à nos exportations. Pour maintenir notre position économique, il nous faut aider les nations les plus pauvres du monde. Il y a bien des raisons pour lesquelles nous devons aider l'étranger. La plus noble étant une raison humanitaire, cela ne nous empêche pas de servir nos intérêts comme les intérêts de l'étranger. D'une manière ou d'une autre, que l'on défende la coopération pour des motifs d'ordre humanitaire ou

par intérêt, il semble tout à fait logique d'appuyer le projet de loi.

Il y a bien des aspects du projet de loi qui ne nous plaisent pas et notamment, comme c'est le cas dans de plus en plus de projets de loi, que l'on nous réclame un chèque en blanc. Laissons le gouvernement étendre son emprise. Ne lui demandons aucun compte. Voilà ce que fait ce bill et c'est une disposition malheureuse qu'il faudra supprimer. En tant que député je ne peux pas accorder au gouvernement du Canada le droit de faire des dépenses illimitées. Nous allons lui accorder une certaine limite, une limite qui constitue déjà un plafond. Je ne peux pas aller au-delà. Si les députés d'en face veulent que j'appuie ce bill, ils devront se pencher là-dessus en comité et supprimer la disposition relative au décret du conseil.

Mon cher ami et collègue du comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale a dit qu'il espérait m'entendre faire un discours progressiste. J'espère qu'il l'est, car il parle de créer de nouvelles richesses capables d'aider des pays en voie de développement à s'en sortir. Les Canadiens acceptent que le gouvernement continue à verser une partie de l'argent de leurs impôts pour soulager la misère de ces pays et les aider à se développer. Néanmoins ce qui les ennuie le plus c'est qu'on gaspille leur argent à cause d'une mauvaise administration, d'une mauvaise gestion et en le distribuant, par suite de la corruption, aux gouvernants et à l'élite des pays pauvres.

Il y a bien des façons pour nous, Canadiens, d'aider les nations pauvres à se suffire à elles-mêmes et, pourquoi pas, à produire plus qu'elles n'en ont besoin. Nous avons beaucoup de ressources humaines à donner. Chez nous, nous réduisons constamment le personnel enseignant. Ainsi, les commissions scolaires n'engagent plus et licencient même des professeurs compétents. Les établissements de soins médicaux réduisent leur personnel et licencient des infirmières. On se passe ainsi des services de personnes compétentes. Au lieu de verser de l'assurance-chômage à ces personnes, pourquoi ne pas offrir leurs services aux pays en voie de développement? Cela ne s'applique pas uniquement dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Même les entreprises des secteurs productifs de l'économie licencient, et il en découle un surplus de cadres et d'ouvriers. Au lieu de garder ces ressources en veilleuse, pourquoi ne pas s'en servir pour aider à construire ailleurs? Cela serait avantageux non seulement pour le tiers monde, mais également pour ceux qui comptent à l'heure actuelle parmi les chômeurs. Ces gens apprendraient une nouvelle langue, seraient exposés à une nouvelle culture et à de nouvelles idées économiques. Par conséquent, ce partage de ressources humaines serait profitable à tous.

Nous parlons constamment de limiter la production. Nous établissons des offices de commercialisation qui doivent vendre, mais qui, en réalité, limitent également la production. Ils maintiennent les prix à certains niveaux. Pourquoi ne pas encourager les gens à produire autant qu'ils peuvent, à vendre le maximum de cette production et à utiliser l'excédent—la production excédentaire, car nous n'avons pas de capital excédentaire. C'est justement ce que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) essaie de faire et nous donnons beaucoup de notre excédent de denrées alimentaires, ce qui est, je pense, notre devoir. C'est ce que nous pouvons faire le plus efficacement. Mais je ne suis pas prêt, je l'avoue, à donner plus de